

Supplément aux Coléoptères

PAR M. A. CHEVROLAT.

Paris, 15 février 1858.

J'ai déjà eu occasion de signaler, comme devant surtout faire avancer la science, deux modes de publications entomologiques, celles de *Faunes* ou de *Monographies*. Publier aujourd'hui, comme le fait M. Thomson, les insectes recueillis au Gabon par M. Henri Deyrolle est une entreprise à laquelle je ne puis qu'applaudir. Afin de compléter, autant que possible, ce travail, j'ai rédigé pour les *Archives*, ainsi que M. Thomson me l'a demandé, quelques descriptions d'espèces de mon cabinet, qui ne se trouvent pas faire partie de la belle collection de cet entomologiste. La plupart des espèces ont été dessinées par la main si habile et si fidèle de M. Walpler, qui, lui aussi, a bien voulu me prêter son concours tout à fait amical et désintéressé.

AUGUSTE CHEVROLAT.

CERAMBYCIDÆ.

Description de seize espèces provenant de l'Afrique occidentale.

437. HAMMATICHERUS PUBIPENNIS. White, *Cat. British Mus.*,
1^{re} part., p. 126, 5, Gabon.

438. CALLICHROMA NIGRIPES.

Pl. 14, fig. 1.

Long. 23 mill.; larg. 7 mill.

Patrie : Grand-Bassam.

D'un très-beau vert en dessus, finement et densément ponctué; dessous d'un vert terne et légèrement pubescent finement et obsolètement pointillé. Tête assez large, plissée en dessous, ayant un sillon transverse et arqué en avant, réuni à un sillon longitudinal étroit et profond. Chaperon avancé au milieu, offrant trois échancrures sur son bord. Lèvre transverse, étroite, ponctuée, échanerée, noirâtre. Palpes noirs, ferrugineux au sommet des articles. Yeux noirs. Antennes noires, garnies, en dessous, d'une légère pubescence noire, un peu plus longues que le corps σ ; premier article en massue, couvert de points rugueux, terminé par une épine, troisième sillonné, quatrième à septième faiblement anguleux sur l'extrémité seule. Prothorax transverse, arrondi sur le milieu latéral, droit et plissé en avant jusqu'au sillon transversal, qui est large et droit; la base est droite et également plissée, le disque est ponctué et présente, sur chaque côté, une large dépression arrondie; le bord antérieur est élevé et lisse, le milieu longitudinal est aussi lisse, et un sillon très-raccourci apparaît vers la base. Écusson triangulaire, rugueux. Élytres déprimées sur le dedans de l'épaule, amincies vers le sommet, arrondies sur la marge, presque anguleuses sur la suture. Pattes et hanches noires, cuisses subitement renflées à l'extrémité, lisses en cette partie; jambes aplaties, légèrement élargies, postérieures ar-

quées, les antérieures sur la bordure interne et les tarsi sont cendrés.

Cette espèce, qui ressemble assez au *C. albitarsis*, F., a été découverte par M. Is. Guérin-Ménéville.

439. CORDYLOMERA SUTURALIS (*Thoms.*, p. 135)

Pl. 14, fig. 2.

Patrie : vieux Calabar

Long. 21 mill.; larg. 5 mill.

Cette espèce est très-voisine de la *Cord. torrida*, Ol., *spinicornis*, F. (*Cerambyx* de ces auteurs); mais cette espèce a tout le dessous du corps noir et les cuisses rouges.

Noire, brillante, couverte de points petits et espacés. Tête élevée et seulement sillonnée entre les antennes. Lèvre revêtue d'un poil fauve. Antennes un peu plus longues que le corps; les articles trois à sept anguleux au sommet d'un côté et longuement épineux sur celui opposé. Prothorax marqué, sur le disque, de trois dépressions, dont une antérieure et deux en arrière; celles-ci sont relevées transversalement en carène et forment avec chaque angle latéral deux tubercules. Écusson très-allongé, conique, noir. Élytres très-serrément ponctuées (les points sont de forme triangulaire et ruguleux sur leurs bords), d'un beau cuivreux vif sur le milieu longitudinal, d'un beau bleu vert sur la marge, et d'un bleu violacé sur la suture; elles offrent une petite dépression sur le devant de l'épaule, et se terminent, chacune, par une épine très-aiguë. Pattes noires, cuisses subitement renflées; sommet des jambes antérieures et tarsi d'un gris cendré. Poitrine et abdomen d'un blanc plombé soyeux.

Cette espèce a été découverte par M. Isidore Guérin-Ménéville.

Il faut rapporter à ce genre 1° le *Cerambyx torridus*, Ol. (*C. spinicornis*, F.); 2° *Cord. nitidipennis*, Dej., Serv.; *C. testacea*, Buq., *Cat.* Dej., Buq., *Icon.* ou *Règ. an.* de Cuvier, qui me paraît n'être qu'une variété immature; 3° *C. geniculata*, Buq., *Cat.* Dej., Buq., *Icon.* ou *Règ. an.* de Cuv. : la première se trouve à Sierra-Leone, et les deux autres au Sénégal. Indépendamment de celles-ci, ma collection renferme encore la *C. gratiosa*, Dej., du Sénégal, et 4° la *C. ruficornis*, nob., du vieux Calabar.

440. PROMECES SPLENDIDUS.

Pl. 14, fig. 3.

Long. 19 mill.; larg. 4 1/2 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Cette jolie espèce ressemble beaucoup au *Closteromerus imperialis*, White. Elle s'éloigne des vrais *Promeces* par sa forme plus svelte, par la tête et le prothorax très-allongés, par ses antennes grêles, non épaissies vers le sommet, et les pattes plus longues. Tête étroite, prolongée en avant, d'un cuivreux doré très-éclatant, à points espacés; elle est carénée et sillonnée sur ses bords antérieurs, et un sillon longitudinal assez profond s'étend jusqu'au delà du front. Palpes d'un brun noirâtre, pâles sur le sommet des articles. Mandibules noires, ridées, ponctuées, aiguës, lisses et recourbées sur l'extrémité; tranchantes, assez élargies sur le bord interne, et munies d'une dent avec échancrure vers la base. Lèvre transverse, étroite, noire. Chaperon presque coupé droit. Yeux arrondis, échancrés vers le sommet, noirs. Antennes un peu plus longues que le corps, noires, à articles allongés, presque égaux (à l'exception du deuxième, qui est court); le premier est épais, rugusement ponctué; sa base offre une entaille transverse.

et son sommet est faiblement anguleux. Prothorax d'un doré cuivreux très-éclatant, subcylindrique, droit aux extrémités, aminci et atténué près du bord antérieur, ridé sur sa base, à points petits et espacés. Écusson subcordiforme, ponctué, d'un vert brillant. Élytres très-serrément ponctuées et comme chagrinées, à peine plus larges que le prothorax, arrondies sur l'épaule, un peu plus élargies vers le sommet, qui est arrondi; elles sont d'un beau vert sur la moitié interne et d'un vert noirâtre sur celle externe. Poitrine et abdomen d'un vert plus tendre; les segments, qui sont au nombre de cinq, ont leur bord inférieur bien. Pattes d'un beau bleu indigo; les quatre cuisses antérieures sont subitement renflées, les postérieures sont plus longues, dépassent les élytres et s'épaississent insensiblement sans être cependant très-fortes; le sommet des quatre jambes antérieures ainsi que la première paire de tarses sont cendrés, suivants frangés de cette couleur.

Elle provient de la collection de feu le général Feisthamel.

441. XYSTROCERA LATERALIS.

Long. 20 mill.; larg. 11 mill.

Patrie : Grand-Bassam.

Ailée, très-finement et granuleusement ponctuée, verte en dessus, noire sur la poitrine et l'abdomen, avec un léger duvet blanchâtre. Mandibules, yeux, antennes et pattes d'un noir très-profond. Tête mamelonnée en avant, polie en arrière. Sillon entier, fovéolé sur l'occiput. Antennes ayant une fois et demie la longueur du corps, granuleuses, légèrement pubescentes en dessous; premier article épais, subconique, rebordé et fortement anguleux sur l'un des côtés au sommet. Prothorax orbiculaire, chargé d'un pointillé excessivement fin, portant sur le disque une large impression en forme de V, dont

le pointillé est plus fort; ligne longitudinale élevée et polie. Élytres béantes à l'extrémité, arrondies sur chaque extrémité, largement bordées de bleu, avec le sommet de cette couleur; leur surface est entièrement couverte d'un pointillé fin et granuleux. Pattes aplaties, postérieures dépassant à peine les élytres.

GENRE OEDENODERUS.

(Οιδενωδον, renfler; δευη, cou.) Nouveau genre de Callidites.

Caractères. Tête subarrondie, tronquée en devant, faiblement avancée par le bas. Palpes courts, dernier des maxillaires oblongo-ovoïde, dernier des labiaux un peu plus mince, faiblement tronqué. Mandibules petites, subconiques, larges à la base, aiguës au sommet, unidentées intérieurement, celle externe est un peu plus longue. Yeux très-fortement échancrés en dessous, arrondis par le bas, très-étroits sur le bord supérieur. Antennes grêles, de onze articles, premier en massue, ayant deux tiers de la longueur du troisième, deuxième plus allongé que de coutume, les troisième, cinquième et sixième sont les plus longs et d'égale grandeur, quatrième presque moitié plus court. Prothorax ou globuleux, ou fortement anguleux et obtus sur le côté postérieur. Écusson grand, conique, aigu. Élytres planes, moins larges que le prothorax, allant en s'amincissant vers l'extrémité, qui est arrondie sur chaque étui, avec l'angle sutural rectangulaire. Pattes très-rapprochées à leur naissance (les quatre hanches antérieures subglobuleuses, postérieures plus petites, aplaties, presque demi-circulaires), minces à leur naissance. Cuisses fortement renflées, un peu aplaties, postérieures un peu plus courtes que le corps. Jambes minces, arquées, terminées par deux ergots droits et inégaux. Tarses à premier article du double des suivants réunis, troisième étroitement bilobé; crochets simples, munis d'un petit

onglet interne. Sternum aplati, prolongé étroitement en arrière et tronqué. Prosternum dirigé coniquement en arrière, aigu à son sommet.

442. OEDENODERUS PUPA.

Long. 15 à 17 mill.; larg. 4 à 4 1/2 mill.

Patrie : Grand-Bassam.

Ailé, d'un testacé ferrugineux : sommet des mandibules et yeux noirs. Tête subscabreuse, uni-costulée le long des yeux ; sillon assez profond, limité au front. Chaperon arqué, noirâtre. Prothorax subaplani, très-fortement et obtusément anguleux en arrière sur le côté, déprimé obliquement en dessus, droit en avant, flexueux en arrière et rebordé. Écusson très-aigu. Élytres d'un testacé terne, finement ponctuées, aplanies, arrondies sur l'épaule, diminuant insensiblement vers le sommet ; celui-ci s'arrondit sur le dehors de la marge, et est rectangulaire à l'extrémité de la suture. Poitrine finement ruguleuse et pubescente. Abdomen de cinq segments ; oviducte très-développé, mince. Cuisses en massue, finement ruguleuses et couvertes d'aspérités. Jambes recouvertes de petits poils noirs roides.

Notre *Callidium sphericolle* (*Rev. et Mag. de zool.*, 1855, p. 283), du vieux Calabar, rentre dans ce genre. Cette espèce diffère des *OEd. pupa* par sa taille plus petite, son prothorax orbiculaire, l'écusson moins aigu et ses élytres plus amincies à l'extrémité.

443. PACHYSTOLA FULIGINOSA. Dej., *Cat.*, 3^e édit., p. 368.

Pl. 14, fig. 4.

Long. 26 à 28 mill. ; larg. 9 à 11 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Fulgineuse ou d'un cendré noirâtre, couverte d'une villosité

noire et cendrée, qui est courte, droite, un peu abaissée, assez épaisse. Tête large, coupée droit, convexe sur le front, offrant un sillon transversal en avant et un longitudinal. Mandibules et yeux noirs. Antennes dépassant le milieu des élytres, épaisses, amincies au sommet, à deuxième article plus long qu'à l'ordinaire, renflé sur les deux tiers postérieurs. Prothorax plus long que large, inégal, scabreux, marqué, près du bord antérieur, de six tubercules; deux sont placés l'un au-dessus de l'autre, et l'interne est plus large, aplati; et de deux sillons transverses qui l'un et l'autre rentrent sur le milieu du disque. Écusson grand, large, arrondi. Élytres plus larges que le prothorax, arrondies régulièrement sur chaque extrémité, couvertes de petits tubercules ronds, qui s'étendent depuis la base jusqu'aux deux tiers, mais ils diminuent de grosseur vers le bas; quelques veines noirâtres apparaissent sur le milieu de l'étui; de plus, quatre taches cendrées, à peine perceptibles; la première est située vers le milieu de la base, et la deuxième est placée un peu plus bas au-dessous. Pattes robustes, jambes intermédiaires incisées, et à villosité cendrée sur la tranche externe, avant le sommet; tarses larges, bordés de roux. Corps en dessous fuligineux, à courte villosité, cendré. Le dernier segment abdominal, chez le ♂, porte deux taches noires ocellées de blanc. Les quatre segments postérieurs, chez la ♀, ont quelques veines longitudinales formées par un assemblage de poils courts d'un jaune cendré.

Du Sénégal et de Grand-Bassam.

Ce genre a été créé par Dejean dans son *Catalogue*, et les caractères en ont été donnés par Reiche (*Voyage en Abyssinie*, par MM. Ferret et Galinier, 1847-1848), qui a fait connaître une nouvelle espèce de ce pays, la *P. variegata*, Reich., p. 394, pl. 24, fig. 8. Depuis nous avons publié, en 1855 et 1856, les trois suivants, du vieux Calabar : *P. annulicornis*, *arcuata* et *decussata*; il faut y comprendre aussi la *Lamia ma-*

millata, Dalman, *Appendix ad syn.*, Sch., p. 160, n° 220, qui se rencontre en Guinée, et notre *P. texata*, de la côte d'Angole.

M. J. Thomson a établi, avec un exemplaire ♂ du Gabon, son genre *Homelix* (*H. cribratipennis*), dont je possède le ♂. Celui-ci provient de Grand-Bassam, il se distingue de l'autre sexe par des antennes un peu plus longues, un peu moins épaisses et très-acuminées sur le dernier article. Cet insecte ne me paraît pas différer des six espèces citées ci-dessus; seulement la *P. fuliginosa*, type de Dejean, formera une division à part, car ses antennes sont moins épaisses sur toute l'étendue, et plus amincies vers la moitié postérieure; de plus, le deuxième article est relativement plus long et subitement renflé sur les deux tiers postérieurs.

444. PHYMASTERNA FLAVOSIGNATA. Chevr., *Rev. et Mag. de Zool.*, 1856, p. 532, n° 56.

Cet insecte doit rentrer dans le genre *Alphitopola*.

445. ACMOCERA ANTHRIBOIDES.

Pl. 14, fig. 7.

Long. 20 mill. ; larg. 6 1/3 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Cette espèce est très-voisine de l'*Ac. (lamia) compressa*, F., mais elle est beaucoup plus allongée, et elle en diffère par la couleur et plusieurs autres particularités. Ailée, d'un gris sale, un peu verdâtre, finement tiquetée de noir. Tête allongée, marquée d'un sillon longitudinal entier et de deux carènes faciales presque droites, en avant des yeux. Une bande noire, située en arrière de ceux-ci et de leur largeur, se dirige sur le bord du prothorax; le dessous, au milieu, est également noir.

Mandibules et yeux noirs. Antennes un peu plus longues que le corps, noires, ayant le premier article entièrement cendré, avec la base du troisième et des suivants de cette dernière couleur. Prothorax allongé, droit aux extrémités, comprimé transversalement vers le haut et le bas, offrant vers les côtés deux lignes longitudinales noirâtres et obsolètes; l'épine latérale est aiguë, noire à son sommet et en dessous. Écusson presque carré, faiblement arrondi en arrière. Élytres plus larges que le prothorax, rectangulaires sur l'épaule, arrondies jusqu'à l'angle sutural; elles présentent une ligne noirâtre (une petite élévation ponctuée se remarque en cet endroit) qui part du milieu de la base et se dirige obliquement sur la marge, au-dessous de l'épaule. Une bande noire, trois fois flexueuse par étui, se détache avant l'extrémité, elle est suivie d'une autre bande d'un noirâtre obsolète qui est également flexueuse, mais oblique; leur surface est couverte de poils noirs inclinés. Corps, en dessous, d'un gris sale uniforme, sans pointillé. Cuisses fortement renflées; les antérieures présentent, sur leur tranche supérieure, un éperon qui se convertit en carène jusqu'à la base; toutes offrent un faible anneau noir en dessus; sommet des jambes noirâtre; médianes légèrement entaillées sur le dehors, élargies et revêtues de poils noirs. Tarses d'un gris blanchâtre; l'article bilobé, l'extrémité du dernier et les crochets sont noirs.

Cette espèce a été découverte par M. Isid. Guérin-Méneville.

Ce genre, qui ne comprenait, il y a quelques années, que l'*Acmocera compressa*, Fab., de Guinée, s'est augmenté des espèces ci-après: *A. subundata*, nobis, du vieux Calabar et du Gabon, *A. consor* et *Olympia*, J. Thoms., de ce dernier pays (ces deux espèces, fort intéressantes, m'ont été généreusement offertes par leur auteur, et je ne saurais trop lui en témoigner ici ma reconnaissance), ce qui porte à cinq leur nombre; toutes font partie de ma collection.

446. GNATHLENIA CURTA.

Pl. 14, fig. 5.

Long. 13 mill.; larg. 6 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Ailée, courte, épaisse, large, ponctuée, d'un gris plus ou moins jaunâtre. Tête finement pointillée pour le fond, vaguement ponctuée, aplatie et carrée en avant, convexe et déprimée sur l'occiput; elle offre trois sillons, celui médian est entier et les deux antérieurs sont en avant des yeux. Palpes bruns, acuminés sur le dernier article et jaunâtres au sommet. Mandibules et yeux noirs. Antennes de la longueur du corps, noirâtres; la base et le sommet des articles, à partir du troisième, sont cendrés; les troisième et quatrième sont légèrement renflés et contournés. Prothorax transverse, une fois et demie aussi large que haut, droit en avant, faiblement et largement bisinué à la base, étroitement sillonné sur ses deux bords, largement oblique en avant sur le côté et plus étroitement en arrière, convexe, offrant au-dessus de la base un étroit sillon. L'épine latérale est située en arrière un peu au delà du milieu; elle est courte et assez aigüe. Écusson en carré transverse. Élytres beaucoup plus larges que le prothorax, deux fois et demie aussi longues, épaisses, abaissées et légèrement amincies vers le bout, arrondies sur chaque extrémité jusqu'à l'angle sutural, qui est rectangulaire; elles sont très-fortement ponctuées, et offrent une élévation circumflexe immédiatement au-dessous de l'écusson; leur surface est uniformément grise; néanmoins, vers l'extrémité, des veines blanchâtres sont nuancées d'obscur. Corps, en dessous, gris. Pattes d'un obscur luisant; les jambes laissent voir, vers leur milieu, un anneau cendré, et leur sommet est noirâtre. Tarses variés de cendré et de noir.

Cette espèce a été découverte par M. Isid. Guérin-Méneville.

Je décrirai prochainement une troisième espèce de ce nouveau genre, qui est aussi propre au vieux Calabar.

147. CROSSOTUS CRETACEUS.

Pl. 14, fig. 6.

Long. 9 mill.; larg. 4 1/2 mill.

Patrie : vieux Calabar.

Ailé, entièrement couvert d'une croûte épaisse de couleur de craie. Tête tronquée en avant, de haut en bas, déprimée sur le front; sillon longitudinal peu apparent et entier. Palpes noirâtres. Yeux noirs, échancrés en avant à leur partie supérieure. Antennes espacées, plus ou moins crétaées ou obscures, les troisième et quatrième articles longs, un peu cambrés; tous, à partir de ceux-ci, sont brièvement annelés de blanc à leur sommet. Prothorax plus long que large, droit en avant et en arrière, mais largement lobé sur la base, qui est étroitement sillonnée; deux étranglements transverses existent l'un et l'autre près de chaque bord; le disque est seul ponctué et offre un demi-cercle, ayant sa courbure appuyée sur la base même; épine latérale postérieure assez aiguë. Écusson transverse, crétaé, marqué d'une ligne noire. Élytres plus larges que le prothorax, deux fois et demie aussi longues, arrondies obtusément sur l'épaule, coupées obliquement sur le sommet de la marge, et brièvement tronquées à l'extrémité; elles sont inégales, couvertes de points fovéolés au-dessous de l'épaule; près de là part un pli arqué dirigé vers la suture; vers le milieu, sur le tiers postérieur, sont quatre plis obliques et transverses; marge et suture rebordées. Corps et pattes un peu plus blanchâtres, légèrement variés de nébuleux. Cuisses assez épaisses ♂.

148. ACRIDOSCHEMA ISIDORI.

Pl. 14, fig. 8.

Long. 10 1/2 mill.; larg. 5 mill.

Patrie : Grand-Bassam.

Grise. Tête trisillonnée sur sa face, évasée entre les antennes. Mandibules et yeux noirs. Antennes ayant près de deux fois la longueur du corps, noirâtres, couvertes, en dessous, sur leur moitié antérieure, d'une légère villosité noire; les deux premiers articles sont cendrés, le troisième l'est sur le milieu et les suivants n'ont de cette couleur qu'à la base; le dixième et dernier est long, aminci, recourbé et émet quelques longs poils noirs. Prothorax guère plus large que haut, droit en avant et en arrière, faiblement sillonné sur la base; épine latérale postérieure assez aiguë. Écusson semi-arrondi, jaunâtre. Élytres à points petits, régulièrement espacés et disposés en séries, plus larges que le prothorax, un peu plus étroites vers le sommet, arrondies par chaque étui; elles offrent trois bandes transverses d'un blanc jaunâtre, la première est située vers le milieu, la seconde presque immédiatement au-dessous, réunies entre elles par la suture; une petite tache carrée brune s'en détache près de la marge; la troisième est flexueuse, s'avance en coude vers le bas, remonte obliquement le long de la suture sur laquelle elle s'appuie; l'extrémité est légèrement jaunâtre. Corps et pattes d'un gris un peu plus clair, les quatre cuisses postérieures ont leur milieu supérieur et l'extrémité noirs; sur les quatre jambes postérieures, l'extrémité seulement, partie ou totalité des deux derniers articles des tarsi et crochets noirs.

Je suis heureux de pouvoir dédier à mon jeune ami, M. Is. Guérin-Méneville, cette intéressante espèce, qu'il a trouvée à Grand-Bassam pendant le séjour assez long qu'il y a fait comme chirurgien de la marine.

449. SPHENURA FLAVICAPILLA.

Pl. 14, fig. 9.

Long. 15 mill.; larg. 5 1/2 mill.

Patrie : Grand-Bassam.

Ailée, robuste. Tête couverte d'une villosité courte, épaisse, d'un blond rougeâtre; sillon longitudinal assez prononcé, presque entier. Palpes noirâtres, roux sur l'extrémité du dernier article, qui est en forme de toupie, aigu. Mandibules fortes, noires, d'un jaune blond sur le côté. Yeux noirs. Antennes noires, de la longueur du corps, avec la pièce basilaire rougeâtre. Prothorax plus long que large, convexe, ponctué, rouge, offrant trois lignes longitudinales obsolètes un peu plus pâles; leur sommet est tronqué; la base, largement, mais faiblement cintrée du côté de l'écusson, est canaliculée au-dessus; le milieu latéral est arrondi. Écusson large, imponctué, rougeâtre. Élytres rougeâtres, beaucoup plus larges que le prothorax, deux fois et demie aussi longues, trouquées, et offrant une dent marginale assez prononcée; leur surface est fortement ponctué avec de longs poils noirs, ces points sont presque disposés en séries longitudinales. Poitrine, abdomen et pattes noirs; seulement le dernier segment anal est rougeâtre, tant en dessus qu'en dessous.

J'ai acquis cette espèce à la vente de la collection du général Feisthamel.

450. NITOCRIS PATRICIA.

Pl. 14, fig. 11.

Long. 27 mill.; larg. 7 mill.

Patrie : Grand-Bassam.

D'un jaune roux doré, tomentense. Tête arrondie en avant,

offrant à sa partie antérieure un sillon transverse, arqué et réuni à un sillon longitudinal, qui est très-impressionné à sa limite sur le front : elle présente quelques points espacés avec une série le long des yeux. Yeux noirs, faiblement échancrés à leur sommet. Antennes noires, à peine plus longues que le corps, de grosseur égale. Prothorax presque aussi large que haut, droit en avant et en arrière, faiblement sillonné sur la base, et offrant deux fortes strangulations transverses et trois tubercules dorsaux; le côté s'arrondit vers le milieu. Écusson semi-arrondi, couvert d'une villosité blanche qui s'étend au delà sur la suture. Élytres d'un jaune rougeâtre à la base, couvertes de gros points poreux, d'un brun plus ou moins foncé; au delà, la suture laisse voir, vers le cinquième antérieur, une touffe de poils blancs, et est ensuite rebordée de même que la marge (l'épaule est saillante et lisse en partie); elles vont en se rétrécissant vers le milieu, s'élargissant vers le sommet, et l'extrémité est presque tronquée et échancrée; sur chaque étui existe une large tache arrondie d'un beau jaune orangé, qui est située à la hauteur du troisième segment abdominal. Jambes et tarses des pattes postérieures noirs. Abdomen à premier segment long, aminci et arqué; deuxième d'un brun noirâtre sur la moitié antérieure et d'un jaune doré sur celle postérieure; troisième entièrement noir; quatrième d'un cendré soyeux; cinquième et dernier d'un cendré noirâtre.

J'ai acquis cette jolie espèce à la vente de la collection de feu le général Feisthamel; elle portait pour étiquette Saint-Quantin, Grand-Bassam.

On devra rapporter à ce genre la *Necydalis nigricornis*, d'Olivier (*Oberca senegalensis*, Dej., Serv.), notre *Oberca dimidiaticornis* du vieux Calabar, et plusieurs autres espèces africaines encore inédites.

451. NITOCRIS EMARGINATA.

Pl. 14, fig. 12.

Long. 16 mill.; larg. 5 1/2 mill.

Patrie : Grand-Bassam.

Ailée, noirâtre, à pubescence noire, espacée. Tête globuleuse, jaune, couverte de points espacés, peu indiqués; marquée d'un sillon antérieur transverse, qui est réuni à un autre sillon longitudinal. Mandibules noires sur le tiers apical. Yeux noirs assez fortement échanerés en avant vers le sommet. Antennes un peu plus longues que le corps, noires, à légère pubescence noire, un peu moins épaisses que dans l'espèce précédente. Prothorax cylindrique, aussi haut que large, droit en avant, largement étranglé et jaunâtre jusque vers le milieu, droit en arrière, et sillonné sur la bordure de la marge. Écusson grand, semi-arrondi, d'un blanc gris soyeux. Élytres à peine plus larges que le prothorax, à base droite, parallèles jusqu'aux deux tiers, un peu élargies sur le sommet de la marge, échanérées et biépineuses sur chaque étui; ceux-ci offrent chacun environ sept séries de points; au quart antérieur marginal apparaît une côte qui devient obsolète vers l'extrémité, mais une autre côte humérale la précède et se termine à la hauteur où l'autre commence. Poitrine marquée d'une grande tache transverse rougeâtre. Abdomen ayant les deux premiers segments entièrement jaunes; les troisième et quatrième ont leur bord postérieur de cette couleur, et le cinquième est également jaune avec une tache conique noire; son sommet est échanéré; l'abdomen, en dessus, sous les élytres, est rougeâtre; le dernier segment est plus obscur et présente de petites taches blanches allongées.

Cette espèce provient aussi de la vente de feu Feisthamel.

452. OBEREOPSIS OBSOLETA.

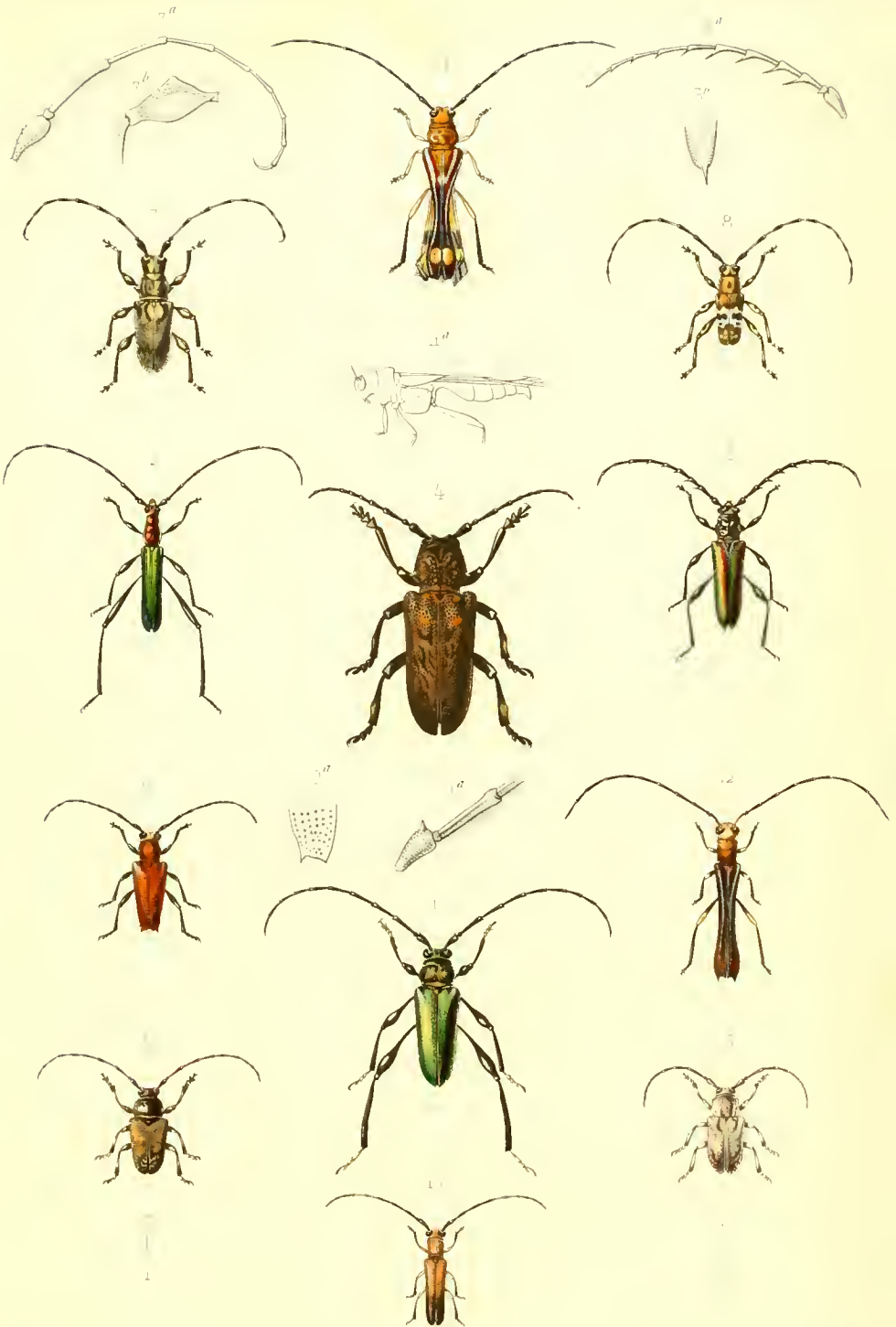
Pl. 14, fig. 10.

Long. 9 1/2 mill.; larg. 2 1/3 mill.

Patrie : Loanda.

Ailée, jaunâtre, légèrement velue et densément ponctuée. Tête arrondie, rougeâtre, plus fortement ponctuée. Sillon longitudinal obsolète. Mandibules et yeux noirs. Antennes de la longueur du corps, brunâtres ; les troisième à sixième articles sont flaves, mais obscurs au sommet. Prothorax subcylindrique, un peu plus long que large, plus finement et plus serrément ponctué que la tête, droit en avant, légèrement arqué et resserré sur la base. Écusson assez large, semi-arrondi. Élytres un peu plus larges que le prothorax, coupées droit sur la base, parallèles, arrondies sur le sommet, obliquement échancrées du côté de la suture, avec l'angle médian épineux, couvertes, en cet endroit, en dessus, d'une pubescence brune assez épaisse. Chaque étui offre sept séries de points ; la marge, à partir du quart antérieur, et le tiers apical, sont d'un noir brunâtre un peu plombé. Corps rougeâtre, n'offrant que quelques petits points sur les côtés de la poitrine et de l'abdomen ; les segments de ce dernier sont un peu plus clairs sur leurs bords inférieurs. Pattes jaunes ; dos des jambes médianes et moitié des postérieures noirâtres.

Cette espèce a été rapportée par M. Moufflet



Nocet pax

Lebrun

1	<i>Callisitta nigripes</i>	Chev ^l	Grand Bassin	1	<i>Acrido</i>	Lebrun	Chev ^l	Grand Bassin
2	<i>Promecops splendidus</i>	id	Vieux Calbur	8	<i>Sphenura flavipes</i>	id	id	id
3	<i>Cordylus auratus</i>	id	id	9	<i>Oberopsis obsoleta</i>	id	id	id
4	<i>Pachystola villosa</i>	Dean	id	10	<i>Nitidus patricius</i>	id	Grand Bassin	id
5	<i>Enathocera</i>	Chev ^l	id	11	<i>id</i>	id	id	id
6	<i>Crossotus</i>	id	id	12	<i>id</i>	id	id	id
7	Base de l'Antenne	3 ^a Antenne	3 ^b Extrémité d'une antenne	13	id	id	id	id
8	id	id	id	14	id	id	id	id
9	id	id	id	15	id	id	id	id
10	id	id	id	16	id	id	id	id
11	id	id	id	17	id	id	id	id
12	id	id	id	18	id	id	id	id
13	id	id	id	19	id	id	id	id
14	id	id	id	20	id	id	id	id